



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

## MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

**EXE10**

### AVENANT N°1

#### A - Identification du pouvoir adjudicateur

**Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique (« SIAH »)**

Rue de l'Eau et des Enfants  
95500 BONNEUIL-EN-France  
SIRET : 200 049 310 00010

Représenté par son Président,  
**M. BENOIT JIMENEZ**

#### B - Identification du titulaire du marché public

COLAS Ile de France Normandie  
15/19 rue Thomas Edison  
92230 GENNEVILLIERS  
SIRET : 329 338 883 02274

Tel : 01 41.47.91.60  
ibrahim.ciftci@colas.com

#### C - Objet du marché public

■ Objet du marché public :

**OPERATION N° 488B - CRÉATION D'UN BY-PASS DU RU BUSÉ ENTRE LA RUE DE L'ÉCHELETTE ET LA RUE LÉON BOUCHARD SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE VÉMARS.**

■ Date de signature du marché public : 25/05/2020

■ Durée d'exécution du marché public : La durée d'exécution du marché est de 3 mois.

■ Montant initial du marché public :

- Montant HT : 395 368,10 €
- Montant TTC : 474 441,72 €

#### D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

- La mise en place des dispositions supplémentaires en application du guide de l'OPPBTP concernant la pandémie du COVID-19
- Travaux supplémentaires :  
Plus-value pour réalisation en totalité du plateau surélevé en enrobés noirs  
Démolition et reconstruction des deux jardinières situées Rue de la Croix Boissée.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :

NON  OUI

- Montant HT initial des travaux : 395 368,10 €
- Montant HT de l'avenant : 46 512,24 €
- % d'écart introduit par l'avenant par rapport au montant initial des travaux : +11,76 %
- Nouveau montant HT du marché : 441 880,34 €

■ Changement de dénomination sociale

Dans le cadre d'une réorganisation du groupe COLAS en France, la société COLAS Ile de France Normandie a apporté l'ensemble de ses actifs à la société COLAS France au moyen d'un apport partiel d'actifs soumis au régime des scissions. Il convient donc de transférer les prestations à l'entité indiquée ci-dessous :

COLAS France  
1 rue du Colonel Pierre Avia  
CS 81755  
75730 PARIS CX  
SIRET : 329 338 883 03413

**E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.**

| Nom, prénom et qualité du signataire (*) | Lieu et date de signature    | Signature   |
|--|------------------------------|---|
| BAECKEROOT Marc, Directeur d'Agence      | Gennevilliers, le 01/02/2021 | <br><b>COLAS</b><br><small>WE OPEN THE WAY</small><br><b>COLAS FRANCE - TERRITOIRE IDF NORMANDIE</b><br><b>ETABLISSEMENT</b><br><b>SYLVAIN JOYEUX GENNEVILLIERS</b><br>15-19 rue Thomas Edison - 92230 GENNEVILLIERS<br>Tél. : 01 41 47 91 60 - sjgennevilliers@colas.com<br>RCS PARIS - SIRET 329 338 883 02274 |
|  |                              |   |
|  |                              |   |
|  |                              |   |

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

**F - Signature du pouvoir adjudicateur**

Pour le SIAH :

A : Bonneuil-en-France, le 13/04/2021.

Signature :

Benoit JIMENEZ,

Président du Syndicat  
Maire de GARGES-LÈS-GONESSE.



**G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.**

**■ En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

**■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

*(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

**■ En cas de notification par voie électronique :**

*(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

